

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2010

PRÉVENTION ET RÉPRESSION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES - (n° 2293)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 105

présenté par
M. Geoffroy

à l'amendement n° 50 de M. Goldberg

APRÈS L'ARTICLE 14

Après le mot :

« présenté »,

insérer les mots :

« au Parlement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.